



Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, et **Michel Maffesoli**, sociologue nommé en 2008 à l'IUF. AFP

Mauvais thème astral à l'université



préliminaires des sous-jurys spécialisés (sciences de la nature et sciences humaines) «violant ainsi la confidentialité des débats», s'étrangle un membre du jury. Pour justifier cette action étrange, Valérie Pécresse explique à *Libération* qu'il s'agissait justement «d'éviter toute accusation relative au choix, nous avons donc nommé tous ceux dont les noms apparaissaient dans ces listes.» Il y a pourtant un hic.

D'abord parce que le jury aurait très bien pu soumettre une liste complémentaire, en se réunissant à nouveau ou en se consultant à distance. D'après un membre du jury, cette liste supplémentaire n'aurait alors pas été celle choisie par la ministre, en particulier pour respecter les équilibres entre disciplines. Mais surtout parce que si tout le monde se réjouit de l'augmentation du nombre de promus tout en renâclant devant l'entorse aux statuts de l'IUF, un nom ne passe pas. Celui du sociologue Michel Maffesoli, ressort caché de l'ire des scientifiques.

Indélébile. Sociologue, auteur de nombreux ouvrages sur le lien communautaire et l'imaginaire dans les sociétés «postmodernes», professeur à l'université Paris-Des-cartes, le long CV de Michel Maffesoli ne devrait en théorie pas poser de problème. Sauf qu'il comporte ce qui est considéré comme une tache indélébile par de nombreux scientifiques. Michel Maffesoli est en effet célèbre pour avoir organisé la soutenance d'une thèse de sociologie présentée le 7 avril 2001 par Germaine Hanselman. Plus connue sous le nom d'Élisabeth Teissier, patronyme sous lequel elle fait un commerce très fructueux de l'astrologie. Une thèse dont Jacques Bouveresse, professeur au Collège de France, souligna qu'elle «ne comporte aucune analyse épistémologique réelle» mais un appendice intitulé «Preuves irréfutables en faveur de l'influence planétaire.» On y lit: «De récentes recherches nous ont en effet permis d'établir la corrélation entre cancer, voire sida, avec des dissonances de deux planètes par rapport au thème natal.»

Michel Maffesoli, qui n'avait pas été choisi par le jury, est connu pour avoir organisé la soutenance de thèse de l'astrologue Elisabeth Teissier.

Les fenêtres de l'université tremblent encore de la polémique de l'époque.

On comprend pourquoi la candidature de Michel Maffesoli n'avait pas retenu l'attention du jury composé de scientifiques de haut niveau dont la moitié d'étrangers venus d'universités prestigieuses, Berkeley, Princeton ou Berlin. Elle n'aurait pu revenir en course qu'en raison de sa mention dans les notes d'une secrétaire de séance du sous-jury sciences humaines seniors, notes réclamées avec insistance par le ministère à l'administratrice de l'IUF. Y a-t-il eu rencontre de hasard entre la volonté ministérielle d'élargir l'IUF—volonté louable et unanimement partagée—et les scories d'une candidature rejetée... Ou une manipulation délibérée en faveur de Michel Maffesoli? La réponse à cette question viendra peut-être de plaintes de candidats non reçus, protestant contre la violation de l'égalité entre candidats.

◆ SYLVESTRE HUET

La nomination des membres de l'Institut universitaire de France par Valérie Pécresse soulève la protestation du jury d'admission.

Ya-t-il une «affaire» Institut universitaire de France? La nomination de sa promotion 2008 par la ministre de la Recherche, Valérie Pécresse, suscite d'étranges réactions. «Scandale», «déontologie», tels sont les mots qui surgissent au détour de centaines de courriels échangés entre les membres du jury qui a proposé la liste des impétrants au ministère. Motif? Ce dernier a brusquement augmenté le nombre de postes, après la fin du concours. Puis nommé, outre la liste choisie par le jury—marque de fabrique d'une sélection fondée sur la compétence et non le copinage politique—22 personnes supplémentaires.

Les acteurs de l'histoire—le ministère, les membres du jury de l'IUF—ne la racontent pas de la même manière. Pour la ministre, seule la volonté d'élargir l'IUF est en cause.

Intrusion politique pour des membres du jury, dont son président Elie Cohen (CNRS, économiste), qui «s'indignent du manque de transparence des nominations de 2008.» Et dénoncent «une atteinte à la déontologie d'évaluation par les pairs qui risque de porter préjudice à la réputation nationale et internationale de l'Institut» dans une lettre envoyée jeudi à Valérie Pécresse.

L'IUF est un institut «sans murs», créé en 1991. Chaque année un peu moins de cent universitaires sont nommés pour cinq ans juniors et seniors, ces derniers renouvelables une fois. Ils en obtiennent une décharge des deux tiers de leurs obligations de cours et une dotation de 15 245 euros par an pour leur projet de recherche. Un statut de *happy few* vivement recherché—700 candidats en 2008—tant il permet de booster sa carrière.

Clientélisme. Valérie Pécresse trouve tant d'attraits à l'IUF qu'elle décide, par décret du 28 août dernier, de porter à 112 membres, 22 de plus que prévu (9 juniors et 13 seniors), la promotion 2008. Pour elle, rien que de très honorable dans cette action. Et une réponse à la critique de la loi sur l'autonomie des universités qui permet aux présidents de distribuer des décharges de cours. «Clientélisme», ont accusé certains. Cette «modulation de service», l'IUF l'organise sur la base d'une compétition nationale, avec un jury indépendant, plaide la ministre. D'où sa décision d'augmenter le nombre des membres. Mais comment opérer cet élargissement dès 2008, alors que le jury, présidé par l'économiste Elie Cohen, avait rendu sa copie? Ni une ni deux, la direction de l'enseignement supérieur donne l'ordre à l'administratrice de l'IUF de transmettre les listes